

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2026/33**

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le 
ID : 023-200085314-20260427-D202633-BF

SEANCE DU 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur PETIT-COULAUD Bastien

Nombre de Conseillers en exercice : 19 Présents : 17 Représentés : 2 Votants : 17 Exprimés : 19 Oui : 15 Non : 0 Abst. : 4	<u>Présents :</u> Mmes DURUDAUD Sabine, FACHE Anne-Marie, FAURY Laetitia, MARCEPOIL Marie, PARINET Liliane, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, DEMARGNE Céline MM BOTON Sébastien, BRUNET Jean-Pierre, JEANNET Jean-Louis, LAROCHE Michel, LAVEDER Jean-Pierre, PETIT-COULAUD Bastien, ROYÈRE Joël, M. AUMEUNIER Sébastien <u>Excusé :</u> GUILLAUMOT Hervé – Mme MICHAUD Maryvonne <u>Absents :</u> <u>Pouvoirs :</u> M. GUILLAUMOT Hervé donne pouvoir à M. LAROCHE Michel Mme MICHAUD Maryvonne donne pouvoir à Mme FACHE Anne-Marie
---	--

Secrétaire de séance : Mme PRADEAU Carine

OBJET : Approbation du budget Section de Murat 2026 - 18908

Les budgets primitifs de la collectivité sont présentés aux membres du Conseil Municipal.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		
011	Charges à caractère général	23 938.93
012	Charges de personnel	5 000
014	Atténuations de produits	
65	Autres charges de gestion courante	
Total dépenses de gestion courante		28 938.93
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
Total dépenses réelles		28 938.93
023	Virement à la section d'investissement	
TOTAL DES DÉPENSES		28 938.93

Recettes		
013	Atténuations de charges	
70	Produits des services	500.00
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et subventions	1 000.00
Totale recettes de gestion courante		1 500.00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
Total recettes réelles		1 500.00
002	Excédent reporté 2025	27 438.93
TOTAL DES RECETTES		28 938.93

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, approuve le budget prévisionnel 2026 du budget assainissement, tel que présenté ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 15/05/2026

Reçu en préfecture le 15/05/2026

Publié le

S²LO

ID : 023-200085314-20260427-D202633-BF

Le Maire,
Bastien PETIT-COULAUD

La secrétaire de séance,
Carine PRADEAU



Le Maire,
Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans
un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par
l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr